



**DÉCLARATION DES PERFORMANCES N°**

1. Code d'identification unique du produit type  
2. Usage prévu

3. Fabricant

4. Mandataire

5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances

6a. Norme harmonisée

Organisme notifié

6b. Document d'évaluation européen

Organisme notifié

7. Performances déclarées

Résistance a un feu extérieur (CEN/TS 1187)

Réaction au feu (EN 13501-1)

Étanchéité à l'eau (EN 1928)

Effort de traction (EN 12311-2/A)

Allongement (EN 12311-2/A)

Résistance à la pénétration des racines (EN 13948)

Résistance au poinçonnement statique(EN 12730/B et C)

Résistance au choc (EN 12691/A)

Résistance au choc (EN 12691/B)

Résistance à la déchirure (EN 12310-2)

Résistance au pelage du joint (EN 12316-2)

Résistance au cisaillement du joint (EN 12317-2)

Vieillissement artificiel (EN 1297)

Pliabilité à basse température (EN 495-5)

Substances dangereuses

**A35179121017**

**ALKORPLAN A 35179**

Feuilles d'étanchéité de toiture plastiques

Feuilles apparentes - Adhérentes

Renolit Belgium NV

Industriepark De Bruwaan 43

9700 Oudenaarde - Belgium

-

Système 2+

EN 13956 : 2012

BCCA N° 0749

-

Froof

E

Conforme

VLf >= 825 N/50 mm

VLf >= 50 %

-

VLf >= 20 kg

VLf >= 500 mm

VLf >= 2000 mm

VLf >= 325 N

VLf >= Rupture à l'extérieur du joint ou 200 N/50 mm

VLf >= Rupture à l'extérieur du joint ou 825 N/50 mm

Grade 0

VLf <= - 25 °C

Conforme\*

\* Ce produit est un article tel que défini à l'article 3 du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). Il ne contient pas de composants qui sont destinés à être libérés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation. Une fiche de données sécurité selon le règlement européen 1907/2006, article 31 n'est pas obligatoire pour l'introduction de ce produit, son transport et sa mise en œuvre sur le marché. Pour une utilisation sûre, veuillez à respecter les recommandations de cette fiche. Sur base des connaissances actuelles, ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes énumérées à l'annexe XIV du règlement REACH ou dans la "Liste des substances extrêmement préoccupantes en vue d'une autorisation" publiée par l'ECHA en concentrations supérieures à 0.1 % (w/w).

8. Documentation technique appropriée

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) N° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:  
Oudenaarde

Instructions du fabricant

Dirk Van der Sype  
19/09/2018



**DÉCLARATION DES PERFORMANCES N°**

- 1. Code d'identification unique du produit type
- 2. Usage prévu

3. Fabricant

4. Mandataire

5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances

6a. Norme harmonisée

Organisme notifié

6b. Document d'évaluation européen

Organisme notifié

7. Performances déclarées

Résistance a un feu extérieur (CEN/TS 1187)

Réaction au feu (EN 13501-1)

Étanchéité à l'eau (EN 1928)

Effort de traction (EN 12311-2/A)

Allongement (EN 12311-2/A)

Résistance à la pénétration des racines (EN 13948)

Résistance au poinçonnement statique(EN 12730/B et C)

Résistance au choc (EN 12691/A)

Résistance au choc (EN 12691/B)

Résistance à la déchirure (EN 12310-2)

Résistance au pelage du joint (EN 12316-2)

Résistance au cisaillement du joint (EN 12317-2)

Vieillessement artificiel (EN 1297)

Pliabilité à basse température (EN 495-5)

Substances dangereuses

**A35179151017**

**ALKORPLAN A 35179**

Feuilles d'étanchéité de toiture plastiques

Feuilles apparentes - Adhérentes

Renolit Belgium NV

Industriepark De Bruwaan 43

9700 Oudenaarde - Belgium

-

Système 2+

EN 13956 : 2012

BCCA N° 0749

-

Froof

E

Conforme

VLf >= 850 N/50 mm

VLf >= 55 %

-

VLf >= 20 kg

VLf >= 600 mm

VLf >= 2000 mm

VLf >= 350 N

VLf >= Rupture à l'extérieur du joint ou 225 N/50 mm

VLf >= Rupture à l'extérieur du joint ou 850 N/50 mm

Grade 0

VLf <= - 25 °C

Conforme\*

\* Ce produit est un article tel que défini à l'article 3 du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). Il ne contient pas de composants qui sont destinés à être libérés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation. Une fiche de données sécurité selon le règlement européen 1907/2006, article 31 n'est pas obligatoire pour l'introduction de ce produit, son transport et sa mise en œuvre sur le marché. Pour une utilisation sûre, veuillez à respecter les recommandations de cette fiche. Sur base des connaissances actuelles, ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes énumérées à l'annexe XIV du règlement REACH ou dans la "Liste des substances extrêmement préoccupantes en vue d'une autorisation" publiée par l'ECHA en concentrations supérieures à 0.1 % (w/w).

8. Documentation technique appropriée

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) N° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:  
Oudenaarde

Instructions du fabricant

Dirk Van der Sype  
19/09/2018



**DÉCLARATION DES PERFORMANCES N°**

1. Code d'identification unique du produit type  
2. Usage prévu

3. Fabricant

4. Mandataire

5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances

6a. Norme harmonisée

Organisme notifié

6b. Document d'évaluation européen

Organisme notifié

7. Performances déclarées

Résistance a un feu extérieur (CEN/TS 1187)

Réaction au feu (EN 13501-1)

Étanchéité à l'eau (EN 1928)

Effort de traction (EN 12311-2/A)

Allongement (EN 12311-2/A)

Résistance à la pénétration des racines (EN 13948)

Résistance au poinçonnement statique(EN 12730/B et C)

Résistance au choc (EN 12691/A)

Résistance au choc (EN 12691/B)

Résistance à la déchirure (EN 12310-2)

Résistance au pelage du joint (EN 12316-2)

Résistance au cisaillement du joint (EN 12317-2)

Vieillissement artificiel (EN 1297)

Pliabilité à basse température (EN 495-5)

Substances dangereuses

**A35179181017**

**ALKORPLAN A 35179**

Feuilles d'étanchéité de toiture plastiques

Feuilles apparentes - Adhérentes

Renolit Belgium NV

Industriepark De Bruwaan 43

9700 Oudenaarde - Belgium

-

Système 2+

EN 13956 : 2012

BCCA N° 0749

-

Froof

E

Conforme

VLf >= 875 N/50 mm

VLf >= 60 %

-

VLf >= 20 kg

VLf >= 700 mm

VLf >= 2000 mm

VLf >= 375 N

VLf >= Rupture à l'extérieur du joint ou 250 N/50 mm

VLf >= Rupture à l'extérieur du joint ou 875 N/50 mm

Grade 0

VLf <= - 25 °C

Conforme\*

\* Ce produit est un article tel que défini à l'article 3 du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). Il ne contient pas de composants qui sont destinés à être libérés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation. Une fiche de données sécurité selon le règlement européen 1907/2006, article 31 n'est pas obligatoire pour l'introduction de ce produit, son transport et sa mise en œuvre sur le marché. Pour une utilisation sûre, veuillez à respecter les recommandations de cette fiche. Sur base des connaissances actuelles, ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes énumérées à l'annexe XIV du règlement REACH ou dans la "Liste des substances extrêmement préoccupantes en vue d'une autorisation" publiée par l'ECHA en concentrations supérieures à 0.1 % (w/w).

8. Documentation technique appropriée

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) N° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:  
Oudenaarde

Instructions du fabricant

Dirk Van der Sype  
19/09/2018



**DÉCLARATION DES PERFORMANCES N°**

1. Code d'identification unique du produit type  
2. Usage prévu

3. Fabricant

4. Mandataire

5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances

6a. Norme harmonisée

Organisme notifié

6b. Document d'évaluation européen

Organisme notifié

7. Performances déclarées

Résistance a un feu extérieur (CEN/TS 1187)

Réaction au feu (EN 13501-1)

Étanchéité à l'eau (EN 1928)

Effort de traction (EN 12311-2/A)

Allongement (EN 12311-2/A)

Résistance à la pénétration des racines (EN 13948)

Résistance au poinçonnement statique(EN 12730/B et C)

Résistance au choc (EN 12691/A)

Résistance au choc (EN 12691/B)

Résistance à la déchirure (EN 12310-2)

Résistance au pelage du joint (EN 12316-2)

Résistance au cisaillement du joint (EN 12317-2)

Vieillissement artificiel (EN 1297)

Pliabilité à basse température (EN 495-5)

Substances dangereuses

**A35179201017**

**ALKORPLAN A 35179**

Feuilles d'étanchéité de toiture plastiques

Feuilles apparentes - Adhérentes

Renolit Belgium NV

Industriepark De Bruwaan 43

9700 Oudenaarde - Belgium

-

Système 2+

EN 13956 : 2012

BCCA N° 0749

-

Froof

E

Conforme

VLf >= 900 N/50 mm

VLf >= 65 %

-

VLf >= 20 kg

VLf >= 900 mm

VLf >= 2000 mm

VLf >= 400 N

VLf >= Rupture à l'extérieur du joint ou 275 N/50 mm

VLf >= Rupture à l'extérieur du joint ou 900 N/50 mm

Grade 0

VLf <= - 25 °C

Conforme\*

\* Ce produit est un article tel que défini à l'article 3 du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). Il ne contient pas de composants qui sont destinés à être libérés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation. Une fiche de données sécurité selon le règlement européen 1907/2006, article 31 n'est pas obligatoire pour l'introduction de ce produit, son transport et sa mise en œuvre sur le marché. Pour une utilisation sûre, veuillez à respecter les recommandations de cette fiche. Sur base des connaissances actuelles, ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes énumérées à l'annexe XIV du règlement REACH ou dans la "Liste des substances extrêmement préoccupantes en vue d'une autorisation" publiée par l'ECHA en concentrations supérieures à 0.1 % (w/w).

8. Documentation technique appropriée

Instructions du fabricant

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) N° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:  
Oudenaarde

Dirk Van der Sype  
19/09/2018